



Production et commercialisation bretonne 2022 de miel et autres produits de la ruche

En 2022, l'enquête diffusée annuellement par l'ADA Bretagne était différente des années passées. Elle résulte d'un travail collectif mené par ADA France et l'ITSAP. Son objectif était d'harmoniser les enquêtes diffusées en région au niveau national.

Les répondants à l'enquête

En Bretagne, 25 apiculteurs ayant déclaré plus de 50 colonies fin 2022 ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 56% sont apiculteurs professionnels (travaillant avec plus de 200 colonies). Et 3 d'entre eux ont un cheptel certifié AB.

2 apiculteurs possédant moins de 50 ruches ont également répondu à l'enquête. Ils ont produit un total de 665 kg de miel (toutes miellées confondues) avec 22 colonies. Ces données ne seront pas prises en compte dans la suite de cette synthèse.

Sommaire du document

Les répondants à l'enquête	1
Sommaire	1
Les miellées en Bretagne	2
Evolution des rendements	2
Apiculteurs transhumants	3
Les autres produits de la ruche	4
Evolution des rendements pour les autres produits de la ruche	5
Commercialisation du miel	6
Commercialisation des autres produits de la ruche	7

Les miellées en Bretagne

Sur la saison, les répondants réunissent un nombre total de colonies en production de presque 6 300 colonies. Ceci représente environ 8% des colonies déclarées en Bretagne.

Tous les répondants ont réalisé au moins une miellée de printemps et une miellée d'été. En revanche, aucun des répondants n'a récolté de miel de lierre.

Ces apiculteurs ont récolté 146t de miel en 2022, ce qui correspond à une moyenne générale de 20,7 kg par colonie de production.

	% d'api ayant réalisé la miellée (en nb d'api)	Miel récolté (kg)	Rendement moyen (en kg/colonie de production)
miel de printemps	100% (24)	49 256	10,6
miel d'été	100% (24)	68 543	12,8
miel de châtaigner	17% (4)	2 370	11,1
miel de sarrasin	46% (11)	2 773	7,8
miel de bruyère	17% (4)	920	2,4

Tableau 1 : Principales miellées en Bretagne en 2022

(Ces données proviennent de 24 répondants)

Plus anecdotiques, quelques miellées supplémentaires ont été renseignées : ronce (1 personne, rendement de 7,5 kg/colo), aubépine (1 personne), bourdaine (1 personne), phacélie (1 personne), et deux miels mélangeant plusieurs miellées monoflorales (1 personne).

Evolution des rendements

Meilleure que 2021, 2022 semble avoir été une année moyenne pour la production de miel en Bretagne.

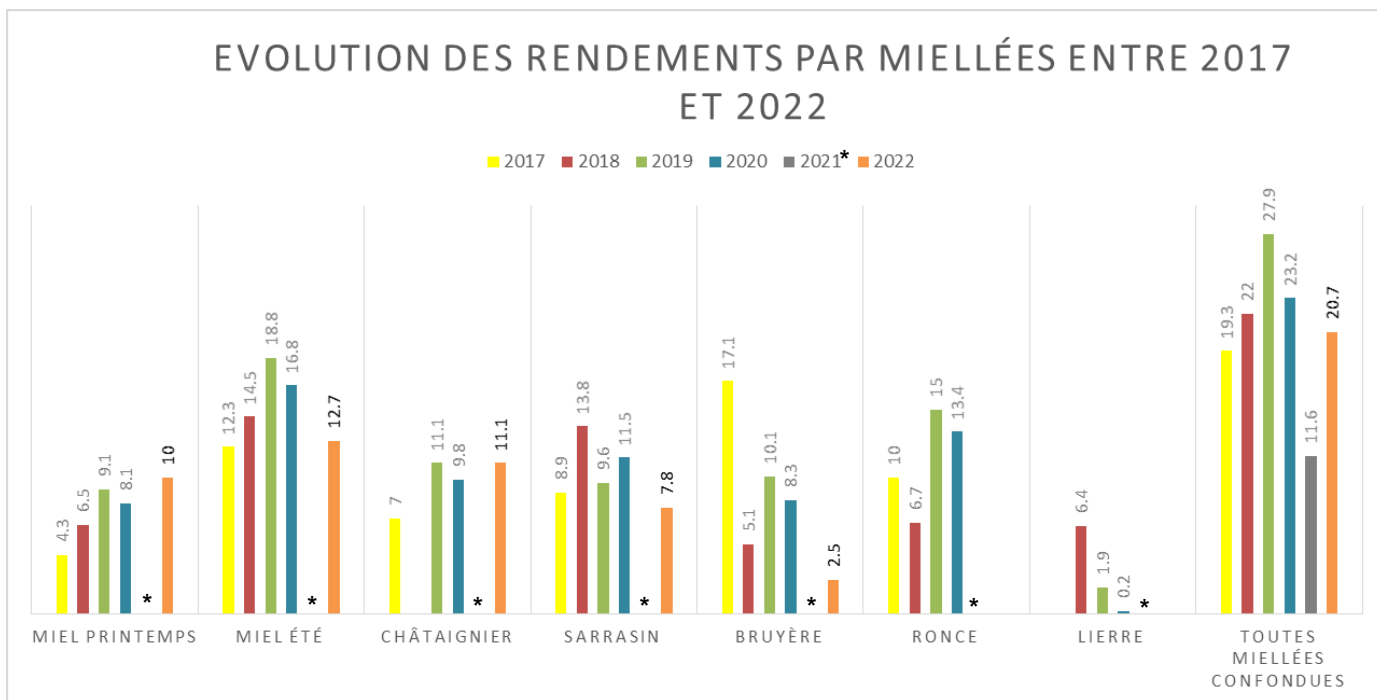
On peut noter qu'elle est caractérisée par une bonne miellée de printemps.

Les quantités récoltées sur la miellée d'été ont été hétérogènes selon les secteurs. A dire d'apiculteurs, les récoltes semblent avoir été mauvaises à l'ouest de la Bretagne, notamment au sud du Finistère. A l'inverse, les retours sur la récolte de miel d'été étaient bons pour l'Ille-et-Vilaine.

Les rendements observés pour la récolte de miel de bruyère confirment les retours des apiculteurs : la miellée n'était pas bonne en 2022, probablement pour cause de sécheresse.

On peut noter que si, en comparaison avec les années précédentes, la miellée de sarrasin ne semble ne pas avoir été très bonne, elle montre de fortes disparités de rendements selon les apiculteurs : les rendements renseignés varient entre 1kg et 23 kg par colonie.

Aucun répondant n'a récolté de miel de lierre.



* Rappel : l'année 2021 étant une année à caractère de calamité agricole, l'habituelle enquête production s'en était trouvée modifiée et ne recensait pas de données sur les différentes miellées.

Apiculteurs transhumants

Seul un apiculteur parmi les répondants a transhumé en dehors de la Bretagne, pour 4 miellées différentes : acacia, châtaignier, tournesol, et tilleul. Leurs rendements étaient cette année bas.

Les autres produits de la ruche

- La gelée royale :

% de répondants produisant de la GR (nb d'api correspondant)	Quantité de GR récoltée	Colonies en production	Rendement moyen par colonie de production
16% (4)	23 kg	38	600g

Tableau 2 : Production de gelée royale en 2022

L'un des quatre répondants qui ont produit de la gelée royale en 2022 a le label GRF.

- La cire :

Trois apiculteurs répondants nous ont indiqué produire de la cire d'opercule, et deux d'entre eux en vendent en bloc. Les données obtenues ne permettent pas de calculer de rendement.

- Le pollen :

% des répondants récoltant du pollen (nb d'api correspondant)	Quantité de pollen frais récolté	Colonies en production	Rendement moyen par colonie de production
30% (7)	270 kg	147	1,97 kg

Tableau 3 : Production de pollen en 2022

Parmi eux, 5 apiculteurs conservent le pollen par congélation, et les 2 autres par déshydratation.

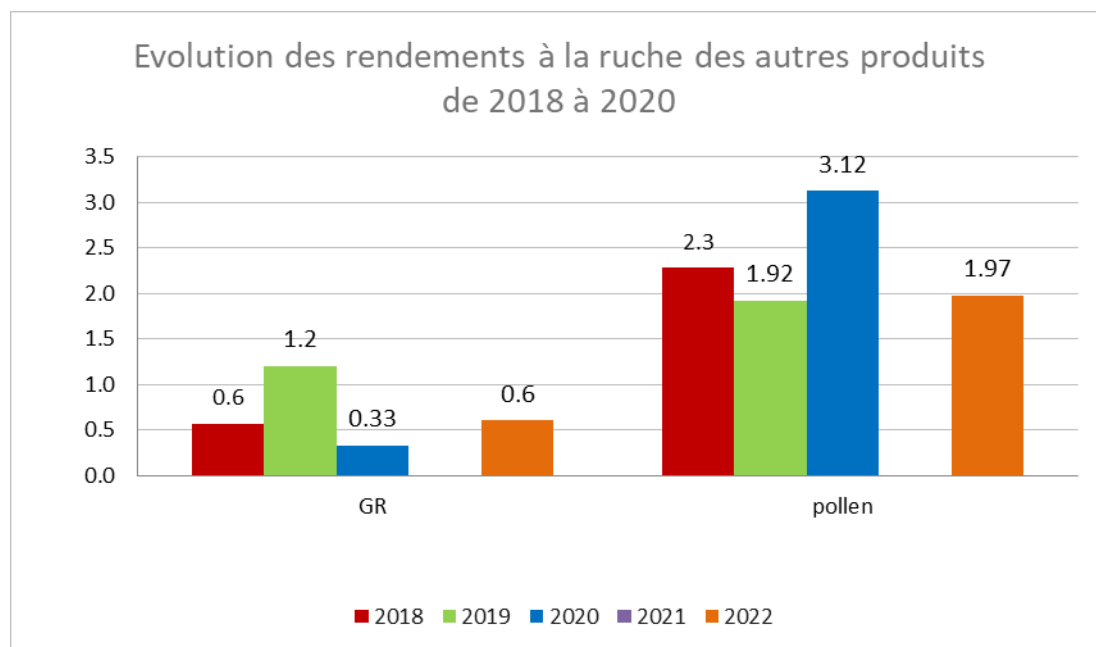
- La propolis :

Quatre apiculteurs parmi les répondants ont produit de la propolis, dont trois par l'intermédiaire de grilles, et l'un par grattage.

Les données obtenues ne permettent pas de calculer de rendement.

Evolution des rendements pour les autres produits de la ruche

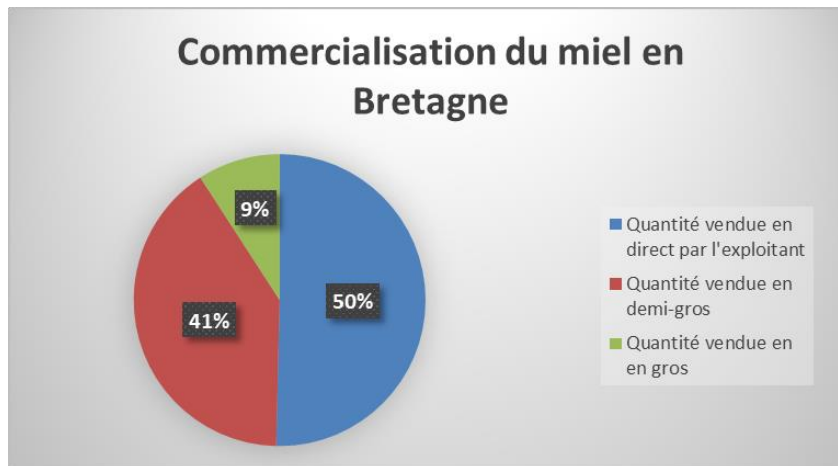
La variabilité observée d'une année sur l'autre, notamment pour la gelée royale, peut être expliquée par le faible nombre de répondants (entre 3 et 4 selon les années), qui ne sont pas forcément les mêmes d'une année sur l'autre.



Commercialisation du miel

En Bretagne, la vente en direct et en demi-gros sont largement majoritaires : parmi les répondants à l'enquête, **93% des apiculteurs font de la vente en direct, et 89% font de la vente en demi-gros**. Seuls 26% des répondants vendent de leur production en gros.

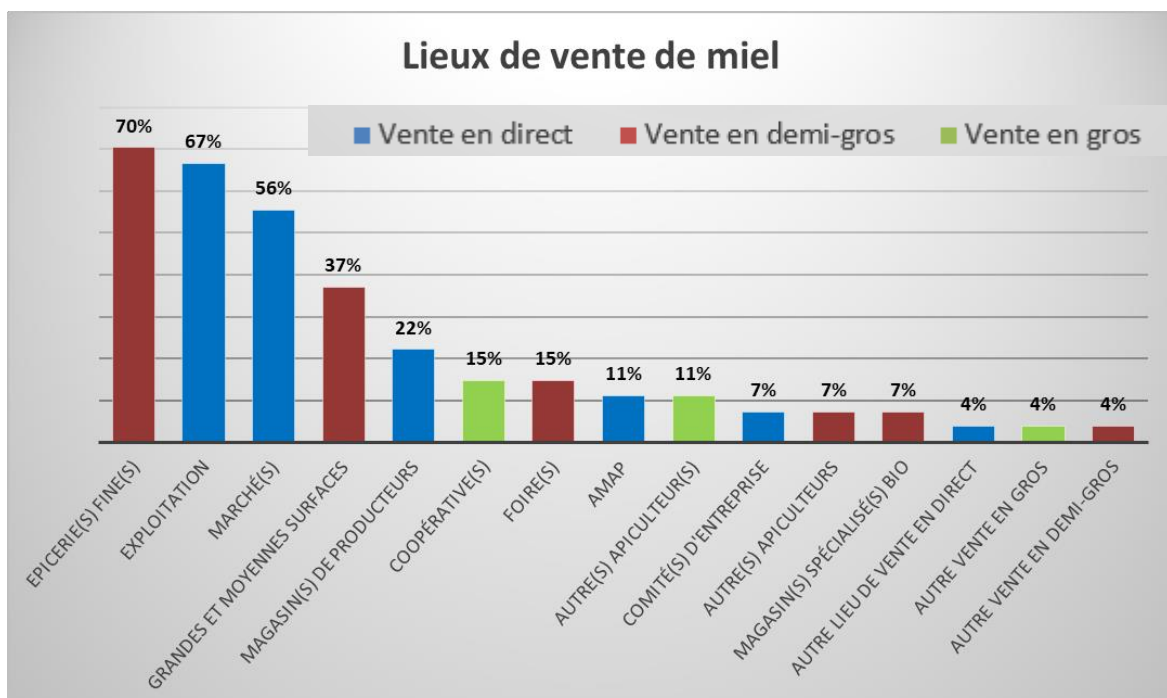
Voici comment se répartit le miel vendu dans les circuits de commercialisation :



Les voies utilisées les plus fréquemment par les apiculteurs bretons pour vendre leur production de miel sont les épiceries fines, la vente sur l'exploitation, et les marchés. Elles sont toutes les trois utilisées par plus de 50% des répondants.

D'autres lieux de vente sont mobilisés de façon moins fréquente. En vente directe, on peut citer pour exemple la vente par correspondance, ou par le site internet du producteur. Et en vente en demi-gros, on trouve boulangerie, restaurant, magasin de producteurs, entreprise de cosmétiques, ou encore sur une autre ferme. Ces lieux ont été mentionnés par un répondant chacun.

Sur les 7 répondants faisant de la vente en gros, 4 vendent auprès de coopératives, et 3 à d'autres apiculteurs. 2 apiculteurs vendent également en plus une partie de leur production à un négociant ou à une entreprise agro-alimentaire.



Les prix de ventes moyens sont les suivants :

Prix moyens de vente des apiculteurs pour :	Vente en direct TTC (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente demi-gros TTC (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente en gros HT (nb api ayant renseigné leur prix)
miel de printemps	15,7 € (22)	13,2 € (17)	6,8 € (5)
miel d'été	16 € (22)	13,4 € (17)	8,4 € (5)
miel de châtaigner	17,2 € (5)	14 € (2)	-
miel de sarrasin	22,7 € (10)	20,3 € (10)	-
miel de bruyère	21 € (4)	15,5 € (2)	-

Tableau 4 : Prix de vente des miels - 2022

Commercialisation des autres produits de la ruche

- La gelée royale :

Prix moyens de vente des apiculteurs:	Vente en direct TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente demi-gros TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente en gros TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)
Gelée Royale	210 € (4)	165 € (2)	100 € (1)

Tableau 5 : Prix de vente de la gelée royale en 2022

- La cire :

Deux répondants ont indiqué vendre de la cire d'opercule sous forme de bloc, pour un prix moyen de 17,2€ TTC/kg.

- Le pollen :

7 apiculteurs ont indiqué vendre du pollen, en utilisant un prix unique quel que soit le type de pollen récolté. Il est en moyenne de 36,5 € TTC par kilo de pollen sec, et 77,6 € TTC par kilo pollen de congelé.

- La propolis :

Deux répondants ont indiqué vendre de la propolis, par vente en directe. Leur prix moyen de vente est de 59,5 € TTC/kg.

- Produits d'élevage :

	Nombre d'apiculteurs	Nombre d'unités vendues	Prix moyen de vente de l'apiculteur
Essaim sur cadre hiverné	4	291	180 €
Essaim sur cadre de l'année	3	151	165 €
Reines vierges	2	1150	12 €

Tableau 6 : Prix de vente des produits d'élevage en 2022

D'autres produits d'élevage ont également été mentionnés, chacun par un répondant. Le calcul d'un prix moyen n'est donc pas possible. On peut citer par exemple : la vente de cellules royales (8 € TTC), de reines fécondées (33 € TTC), ou de reines inséminées (160 € TTC).

Un grand merci à tous les apiculteurs ayant répondu à l'enquête.

Publication février 2023






Contact : Maëlle COLIN
 Tél : 07 61 59 27 46
 E-mail : maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr
 Rue Maurice Le Lannou
 CS 64 240 – 35042 RENNES Cedex
www.gie-elevages-bretagne.fr

Actions soutenues par :



